

► Diagnostic ◀ Sportif Territorial

restitution de l'enquête 2023



LES PRATIQUES SPORTIVES QUIMPERLOISES À LA LOUPE

« Labellisée *ville active et sportive* depuis plusieurs années, Quimperlé concentre près d'une quarantaine de clubs qui dispensent autant d'activités différentes. En nombre de licencié.e.s, cela représente plus du tiers de la population, sachant bien entendu que beaucoup n'habitent pas sur la ville mais viennent des communes voisines.

À ce titre, Quimperlé exerce pleinement sa qualité de ville-centre d'un territoire de plus de 55 000 habitants, avec des infrastructures reconnues comme de qualité. Pour autant, répondent-elles totalement aux attentes des Quimperloises et des Quimperlois ? C'est là tout l'enjeu de l'enquête menée au cours de ce printemps 2023 auprès de la population dont ce document vous révèle ci-après les conclusions.

Les besoins de la pratique encadrée, à savoir dans les différents clubs sportifs, sont en effet connus de la municipalité de par les liens étroits entretenus par et avec les associations. En réponse, cela se traduit au cours de ces dernières années par un investissement important pour la rénovation et l'extension d'infrastructures majeures : complexe de Kerjouanneau, complexe tennistique, et à venir, complexe de Kerneuzec. Il faut y ajouter des projets plus modestes budgétairement mais tout aussi essentiels, avec entre autres la rénovation complète des vestiaires de rugby et la pose d'une pelouse synthétique au stade de football. A-t-on répondu à toutes les attentes ? Il est évident que ce n'est pas le cas au regard du développement des pratiques.

Ainsi, il est une tendance qui s'affirme de plus en plus, à savoir la pratique sportive libre, hors du cadre d'un club. Les raisons sont multiples et l'enquête menée auprès de la population apporte ici quelques réponses. Si parfois, cette pratique libre ne nécessite pas obligatoirement de sites ou d'équipements aménagés, certaines activités en réclament. C'est le cas du *street workout*, littéralement « entraînement de rue », qui par définition se pratique en plein air sur des barres de traction, des barres parallèles... Il en est de même pour le fitness en extérieur. Ces deux activités peuvent aujourd'hui se pratiquer à Quimperlé, au

parc des Gorrêts, et viennent répondre, en partie, aux attentes des habitant.e.s.

En organisant cette enquête, nous avons souhaité pouvoir disposer d'éléments constructifs visant à élaborer une politique sportive répondant au mieux aux souhaits des un.e.s et des autres pour un objectif bien précis : développer la pratique. En effet, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) révèle, dans une publication de février 2022, que 95% de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique ou un temps trop long passé assis. Il y a là un véritable enjeu de santé publique, d'où la nécessité de favoriser la reprise et le déroulement de ces activités physiques dans les meilleures conditions. En adaptant et en aménageant l'espace public, la Ville y contribue, à son niveau, et continuera à le faire.



Patrick Tanguy
Adjoint délégué aux sports

LE DIAGNOSTIC SPORTIF RÉALISÉ

DÉFINITION

Le diagnostic sportif territorial est une démarche d'analyse qui vise à dresser un état des lieux de l'offre et de la demande sportive sur un territoire donné.

Cette approche permet de recenser les problèmes, les forces et les faiblesses, ainsi que les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux et sociaux liés à la pratique sportive sur ce territoire.

Le diagnostic sportif territorial est un outil indispensable pour éclairer la décision publique et les opérateurs locaux du sport.

Il permet de mieux cibler les besoins et les attentes des populations locales en matière de sport, et de proposer des politiques publiques et des stratégies sportives adaptées à la réalité du terrain.

Le diagnostic sportif territorial est une démarche clé pour améliorer la qualité de l'offre sportive sur un territoire, en favorisant une approche participative.

Sportif-ve ou non, vous avez quelques minutes devant vous ?
Aidez-nous à mieux connaître vos pratiques sportives en répondant à un questionnaire !

Comment se porte le sport sur Quimperlé ?

Répondez à l'enquête !

Enquête anonyme réservée aux personnes de plus de 15 ans
du 27 février au 27 mars 2023

Active & Sportive

Accédez à l'enquête en scannant le code QR ou depuis le site de la Ville : www.quimperle.bzh

QUIMPERLÉ
KEMPERLÉ

1 mois d'enquête : du 27 février au 27 mars 2023

945 participations à l'enquête dont 711 pour les plus de 15 ans et 234 pour les moins de 15 ans

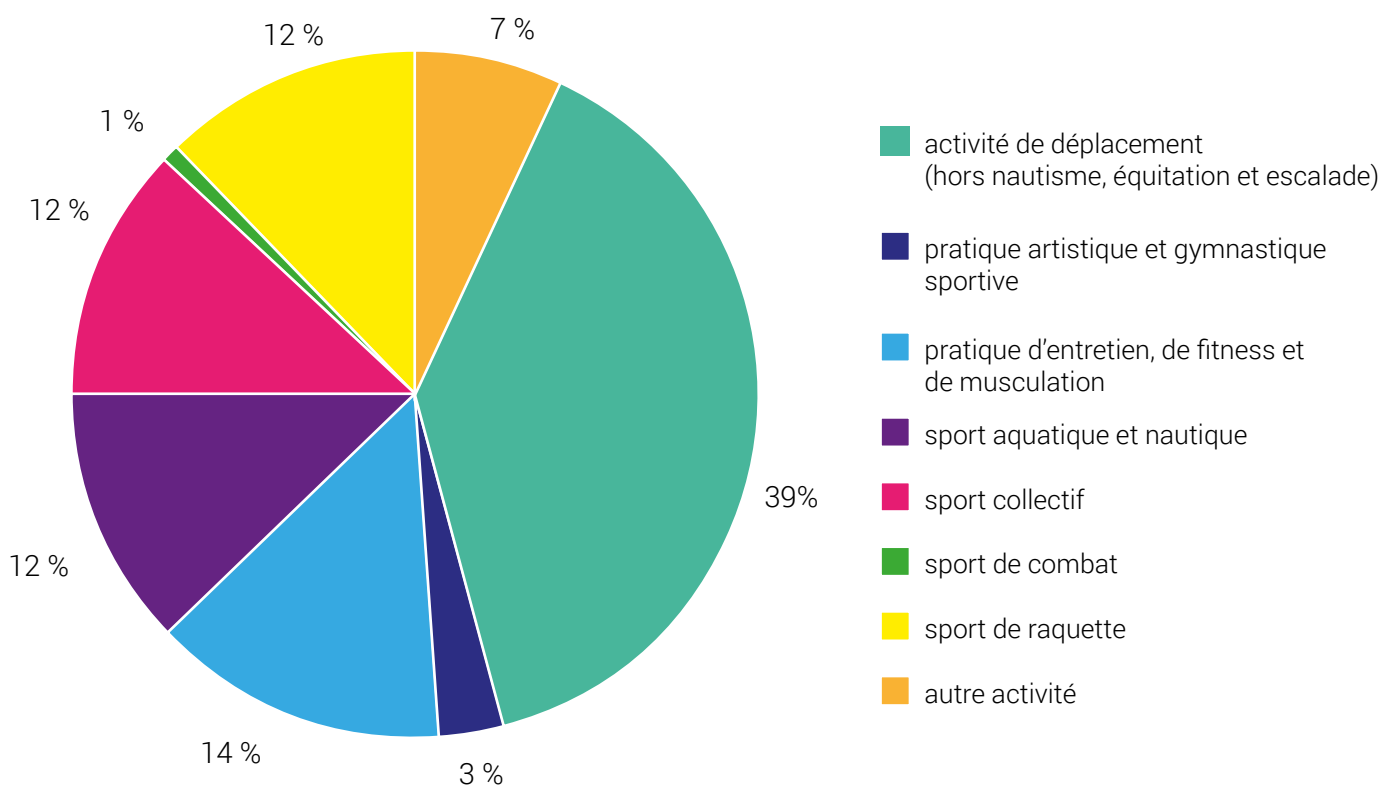
De **nombreuses rencontres** avec la population, sur le marché, aux halles, au fraternibus.

Des **entretiens spécifiques** avec plusieurs acteurs du sports (professeurs d'EPS, présidents d'association)

LES PRATIQUES SPORTIVES

TYPES DE PRATIQUE

Selon l'enquête, 94% des personnes interrogées ont indiqué avoir pratiqué au moins une activité physique et sportive (APS) au cours des 12 derniers mois, dont 86% de manière régulière (au moins une fois par semaine). Il convient de noter que ces chiffres incluent également les activités physiques liées aux mobilités actives.



Ces résultats témoignent d'une forte dynamique sportive sur le territoire de Quimperlé, d'autant plus que les deux tiers des répondants souhaitent pratiquer davantage. Les Quimperlois.es, à l'instar de la population française sont orientés vers les activités de déplacement, telles que la marche, la course à pied et le running (39% des pratiquants).

On observe également l'émergence de sports de forme comme le fitness, la musculation et le cross fit (21%), qui occupent la deuxième position, devant les sports collectifs, les sports de raquette et les sports nautiques et aquatiques (14%).

LES MODES DE PRATIQUE

La plupart des pratiquants ont des pratiques à la fois auto-organisées et encadrées (48%), tandis qu'une minorité pratique soit de manière auto-organisée (26%) soit encadrée (25%).

LES PRATIQUES LIBRES

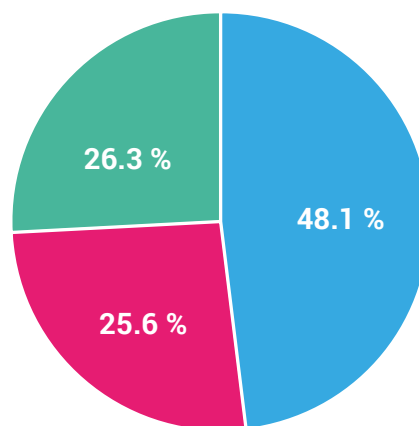
On observe depuis ces dernières années l'essor des pratiques libres. Le désir de liberté, la volonté de se défaire de toute contrainte et les facilités d'accès à la pratique (flexibilité des horaires, des lieux, le faible coût, ...) sont autant de raisons qui expliquent cette tendance. Cette évolution s'est renforcée par la crise sanitaire.

Les pratiquants auto-organisés peuvent avoir des motivations différentes de ceux qui ont une pratique encadrée, telles que l'exploration personnelle, l'apprentissage autodirigé, ou la recherche de nouveaux défis.

LES PRATIQUES ENCADRÉES

À contrario, la pratique encadrée est généralement associée à des règles, des hiérarchies, des horaires réguliers, et une structure formelle. Les pratiquants qui ont une pratique encadrée peuvent avoir des objectifs différents des pratiquants libres, tels que la recherche de relations sociales, la performance ou la compétition, par exemple.

Pour la moitié des pratiquants, ces deux modes d'organisation sont complémentaires. Les pratiques libres permettant ainsi de diversifier les activités ou d'en augmenter la fréquence.



- en autonomie (libre)
- encadrée (club, association...)
- les deux

DES FREINS IDENTIFIÉS

Si les équipements sportifs publics sont indispensables au développement de la pratique sportive, la pluralité des modes de pratique et la **saturation des équipements** en compliquent l'accès.

Les raisons évoquées par les sportifs sont variées. En effet, **28%** des répondants ont cité des **horaires peu ou pas adaptés** comme principal obstacle à leur fréquentation. La saturation des équipements par les scolaires en journée induit des créneaux de pratique principalement en soirée ce qui ne correspond pas forcément aux différents publics.

Le **coût de l'inscription** est également un obstacle important, avec **25%** des répondants qui le considèrent comme un frein à l'utilisation des équipements sportifs publics. A noter que l'accompagnement financier de la collectivité aux associations permet néanmoins de garantir un tarif raisonnable.

D'autres raisons ont également été citées comme des obstacles à la fréquentation des équipements sportifs publics, telles que des **structures inadaptées (10%)**, un **manque d'activités proposées sur le territoire (10%)**, et un **manque d'envie (8%)**.

Ces résultats soulignent l'importance pour les collectivités d'observer et d'analyser l'offre de pratique pour l'adapter aux besoins des différents publics.

LA PRATIQUE FÉMININE

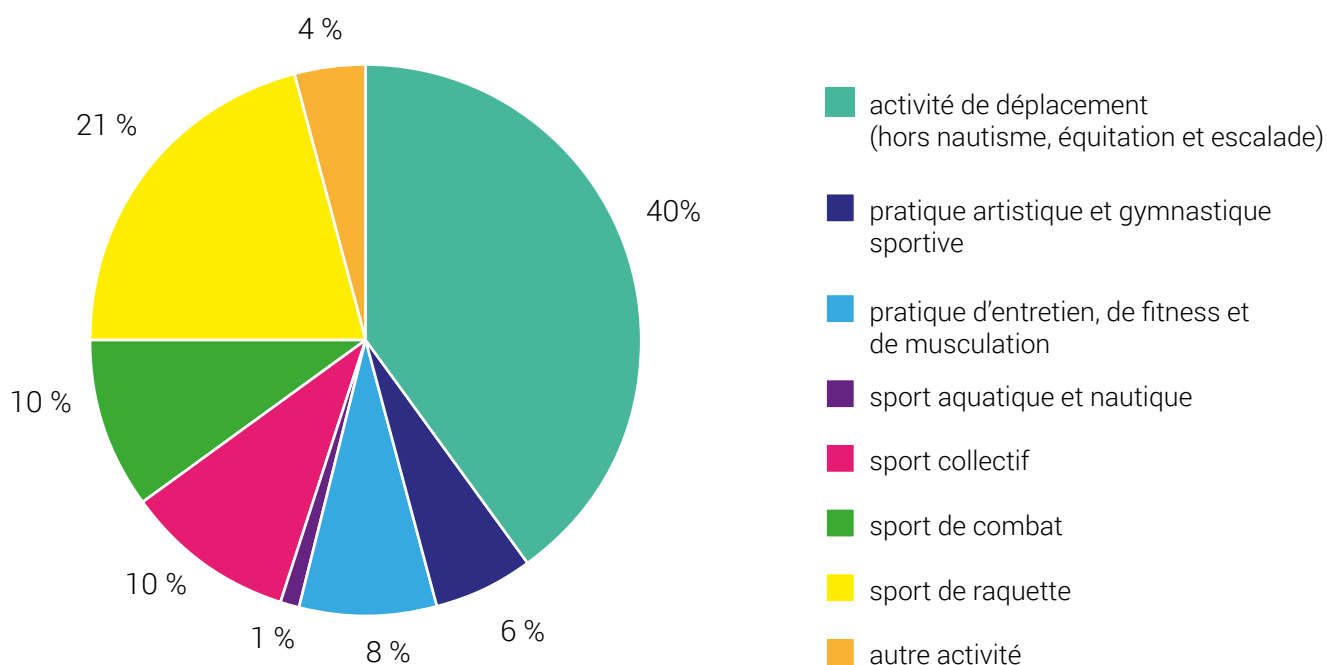
L'enquête confirme la tendance nationale, **84% des femmes pratiquent régulièrement une activité physique par semaine.**

Il n'y a **pas de différence significative** sur les activités pratiquées hormis les activités d'entretien, de fitness et de musculation, où les femmes sont 3 fois plus représentées que les hommes.

La pratique féminine reste cependant **légèrement inférieure à celle des hommes (84% contre 88%)**. Cette différence peut s'expliquer par les contraintes familiales et/ou professionnelles qui pèsent souvent plus lourdement sur les femmes que sur les hommes.

Par ailleurs, les **conditions de pratiques** sur l'espace public sont jugées par certaines peu favorables. Le sentiment **d'insécurité** sur des espaces peu éclairés, des espaces accaparés par les hommes ou les commentaires déplacés de certains sont autant **d'obstacles** à une pratique libre sur l'espace public.

Si en théorie le sport n'a pas de genre, il est nécessaire de prendre en compte ces contraintes dans l'aménagement de l'espace public.



CHEZ LES JEUNES

La pratique physique favorise le développement physique, social et mental, la confiance en soi et l'estime de soi. Cependant, malgré ces multiples avantages, de nombreux jeunes sont freinés dans l'accès aux activités.

Tout d'abord, les **contraintes financières** peuvent constituer un obstacle important à la pratique sportive. Les coûts liés à l'inscription à un club sportif, à l'achat d'équipements sportifs et aux déplacements pour les compétitions peuvent être difficiles à supporter pour certaines familles aux revenus modestes.

La **peur de l'échec** ou de la compétition peut aussi empêcher certains jeunes de se lancer dans la pratique sportive. Les enfants qui ont une faible estime de soi ou qui manquent de confiance en eux peuvent craindre de ne pas être à la hauteur des attentes ou de ne pas être acceptés par les autres membres de l'équipe.

Enfin, les **inégalités d'accès aux équipements** sportifs et aux infrastructures peuvent également constituer un frein important à la pratique. Les problématiques de transport, de disponibilité des parents, les carences en infrastructures sur certaines parties du territoire sont parfois des obstacles à une activité sportive régulière.

En dehors du temps scolaire, l'enquête révèle un avancement du « **décrochage sportif** » vers **10 ans, à l'entrée au collège**. Les horaires inadaptés et les conséquences du COVID19 sont principalement évoqués.

Par ailleurs, les entretiens avec les acteurs du sport mettent en exergue une **diminution significative des capacités physiques des jeunes** notamment depuis la crise sanitaire et une augmentation du nombre d'élèves non nageurs à l'entrée au collège.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET ESPACE PUBLIC

Une majorité de répondants (60 %) ont déclaré que les **équipements sportifs étaient en nombre suffisant** à Quimperlé. Toutefois, la qualité de ces équipements est un point de divergence. Si **51%** des répondants ont exprimé leur **satisfaction** concernant la qualité des équipements sportifs, **29%** ne se sentent **ni satisfaits ni insatisfaits**, laissant entendre que des améliorations sont possibles.

Selon l'enquête, les équipements sportifs quimperlois sont relativement **faciles d'accès** mais leur accessibilité en transport en commun est souvent limitée. De plus, le **manque de places de stationnement** peut compliquer l'accès à ces équipements pour les automobilistes.

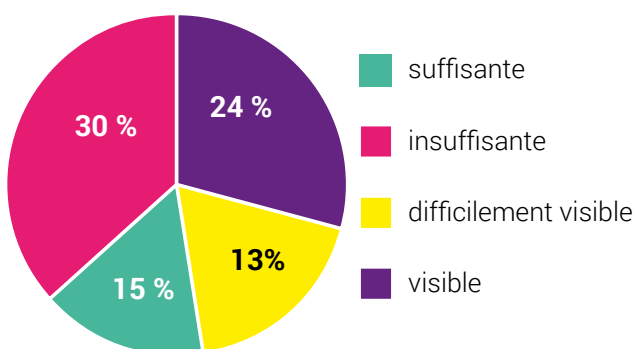
L'enquête révèle également que la **demande** pour des espaces de **pratique en accès libre** est forte, en particulier pour les parcours de santé, les aires de fitness et les espaces abrités ouverts.

Ces espaces peuvent offrir une solution pratique et économique pour les habitants qui cherchent à rester en forme et à améliorer leur santé sans avoir à s'engager financièrement.

Enfin, de nombreux témoignages mettent en avant la nécessité d'aménager l'espace public pour une **pratique facilitée et sécurisée du vélo** (pistes cyclables, stationnement vélo, ...).

COMMUNICATION

Le diagnostic sportif révèle que **24% des répondants considèrent que la communication est visible**, **15% la juge suffisante**. Cependant, **13% d'entre eux trouvent la communication difficilement visible** et **30% estiment que la communication est insuffisante**.



Les Quimperlois ont également été questionnés sur les canaux d'information qu'ils privilégient pour obtenir des informations sur le sport.

31% des répondants se tournent vers les **sites internet** pour obtenir des informations, tandis que **29%** préfèrent les **réseaux sociaux**. Les **presses locales** ont été citées par **21% des répondants**, tandis que **7%** ont mentionné **d'autres canaux**. Ces autres canaux cités sont, par exemple, **le Vas-y** qui recense toutes les associations de Quimperlé, ou le forum des associations.

Les sites internet et les réseaux sociaux sont les deux canaux d'information les plus populaires, ce qui indique une **tendance vers une communication numérique**. Mais la presse locale demeure un canal d'information important (21% des répondants). Il s'agit donc de trouver un équilibre entre les canaux numériques et les canaux traditionnels.

VERS UN PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE

Ce diagnostic conforte le fait que Quimperlé soit une ville active et sportive. Il met en exergue les motivations et les aspirations des Quimperlois.es en termes d'activités physiques et soulève également les freins au développement de la pratique sportive.

A la lecture de ce diagnostic sportif territorial 5 lignes directrices se dessinent pour améliorer et amender la politique sportive :

1 AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR FACILITER LA PRATIQUE PHYSIQUE

De nombreuses suggestions ont été faites sur l'aménagement de l'espace public. Elles concernent notamment :

- la création ou la rénovation de parcours de santé ;
- l'installation d'agès fitness dans l'espace public ;
- l'aménagement de « city stade » pour la pratique du basket et du football ;
- l'aménagement d'espace sportif couvert en accès libre ;
- l'aménagement d'un véritable skatepark.

3 FACILITER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SITES DE PRATIQUE

Les difficultés de transport freinent parfois la pratique physique et notamment chez les jeunes. De nombreux témoignages soulèvent la nécessité de :

- augmenter et sécuriser les liaisons cyclables ;
- améliorer l'offre de stationnement sur les équipements et prendre en compte les vélos ;
- améliorer l'offre de transport en commun vers les sites notamment en soirée.

5 PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ SPORTIVE

La communication sur l'offre sportive est nécessaire pour la promotion de la pratique au travers des événements, des activités... Elle permet également de susciter l'envie. Alors que de nombreuses publications municipales sur les réseaux concernent l'actualité sportive et culturelle, la communication est jugée encore insuffisante.

2 AMÉLIORER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour répondre à l'évolution des usages et aux enjeux de développement durable, il est nécessaire de poursuivre la rénovation du patrimoine sportif. Certaines opérations sont jugées prioritaires par les usagers et les acteurs du sport :

- la rénovation de la structure artificielle d'escalade des Cordiers ;
- la modernisation de l'éclairage des stades ;
- l'aménagement de l'anneau cycliste pour faciliter l'apprentissage du vélo ;
- la rénovation du complexe sportif de Kerneuzec ;
- la rénovation du stade de Kerjouanneau ;
- la rénovation des systèmes de chauffage et d'éclairage des différents complexes.

4 FACILITER L'ADHÉSION AUX STRUCTURES SPORTIVES

Le coût de l'inscription à une structure sportive associative ou privée est souvent perçu comme un frein à la pratique sportive. Malgré l'accompagnement financier important de la collectivité vers les associations, cette problématique reste réelle. Une réflexion est à mener sur ce point.

décembre 2023